



ETAPPE

PETITE ENFANCE

ÉDITO



Le plan départemental de lutte contre la radicalisation des jeunes a été lancé, le 19 février 2015.

Il s'agit de la première démarche de cette nature engagée en France par une collectivité pour lutter contre ce danger qui menace les adolescents et les jeunes adultes.

Très tôt, il m'est en effet apparu essentiel que le Département, chef de file de la protection de l'enfance, se mobilise avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels et associatifs contre ce fléau. Cela requiert de la part de chacune et chacun d'entre nous une exigence permanente de vigilance et de réactivité.

Ainsi, l'ADRET 06 est désormais en charge de l'évaluation, la transmission et la coordination des situations de radicalisation.

Je vous invite à y recourir lorsque vous le jugerez utile.

Bonne lecture à tous.

ERIC CIOTTI

Député
Président du Département
des Alpes-Maritimes

SOMMAIRE

- 1 EN DIRECT
La lutte contre la radicalisation
- 2 DOSSIER
Apprivoiser les écrans
et grandir
La boîte à idées
- 3 VOTRE SANTÉ
De saines habitudes...
- VOTRE QUOTIDIEN
- 4 VOS DROITS
VOS LOISIRS

N° 28
2016

EN DIRECT DU DÉPARTEMENT

LE PLAN DÉPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LA RADICALISATION

Suite à la conférence départementale sur la prévention des risques de radicalisation chez les jeunes, Eric Ciotti, Député, Président du Département des Alpes-Maritimes, a lancé officiellement le plan départemental de lutte contre la radicalisation des jeunes, le 19 février 2015.



5 axes ont été retenus pour ce plan d'action :

- former et informer;
- prévenir; sécuriser les lieux d'accueil du public,
- détecter; repérer; évaluer et transmettre,
- prévenir; accompagner et agir;
- gérer l'accès aux droits et aux prestations.

Il s'agit, dans le cadre de la mission de lutte contre la radicalisation, de mettre en

œuvre une politique départementale basée sur la prévention à partir d'un repérage des signes pouvant confirmer un risque de radicalisation et d'organiser des actions auprès des jeunes et des familles.

En conséquence, il est essentiel d'identifier les signes de pré-radicalisation ainsi que les mineurs susceptibles de se radicaliser donc de se mettre en danger.

Le Département a renforcé la détection des situations préoccupantes au sein de l'Antenne départementale d'évaluation, de recueil et de traitement des informations préoccupantes (ADRET), en lien avec les Parquets et les forces de l'ordre. Ainsi, tous les signalements affectant des mineurs ou des adultes accompagnés d'enfants, y compris les signalements afférents au radicalisme, sont relayés au Département à travers l'ADRET qui les traite au cas par cas.

L'objectif est de centraliser l'information et de suivre le traitement de la situation signalée. ■

INFO +
Pour signaler un enfant en danger, composez le N° vert : 0 805 40 06 06



« APPRIVOISER LES ÉCRANS ET GRANDIR »

CONFÉRENCE DU DOCTEUR MARIE-NOËLLE CLÉMENT
PSYCHIATRE, PSYCHOTHÉRAPEUTE

Les écrans font partie de notre vie d'une manière que nous n'avons jamais connue jusque-là, avec une multiplicité des supports et des contenus. La consommation d'écrans par les enfants est aujourd'hui un motif très fréquent de consultation auprès du pédopsychiatre.

LA BOÎTE À IDÉES

Un gâteau au chocolat

Un gâteau au chocolat qui va faire plaisir aux plus petits et aux plus grands, sans beurre et sans sucre...

Ingrédients :

- 20 gr. de cacao en poudre non sucré
- 30 gr. de maïzena
- 40 gr. de stevia
- 200 gr. de chocolat pâtisseries à 70 %
- 4 œufs
- 200 gr. de courgette râpée
- Extrait de vanille

Faire fondre le chocolat au micro-ondes ou au bain-marie, réservez.

Montez les blancs en neige, réservez.

Fouettez les jaunes d'œufs avec la stevia et la vanille, puis y ajouter le cacao, la maïzena, la courgette râpée, le chocolat fondu (laissez 3 carrés pour décorer après cuisson), bien mélanger.

Ajoutez délicatement les blancs en neige.

À cuire 25mn à 180° degrés.

Laissez refroidir et étalez le chocolat fondu qui reste...

Il reste plus qu'à se régaler !!!

Ce gâteau a été réalisé par des enfants de 2 ans et 4 ans. Les jeunes enfants peuvent casser le chocolat, mélanger les différents ingrédients à la main pour découvrir les textures ou mélanger à la cuillère selon leur désir... Et pour plus de découverte, les enfants peuvent goûter avec leur doigts ; cela leur permet de toucher, sentir et manipuler... Chacun participe selon sa capacité et son âge ; verbalement, je leur explique tout ce que l'on fait et leur apprend le vocabulaire culinaire.

Un apprentissage gourmand idéal !!! ■

Amina Luron,
assistante maternelle
à Beausoleil



On pense bien sûr en premier lieu aux adolescents et à leur appétit pour les jeux vidéo et les réseaux sociaux, mais depuis plusieurs années déjà, les parents des enfants plus jeunes se posent aussi beaucoup de questions. Sous l'influence de discours médiatiques contradictoires, alarmistes pour les uns, ou soutenant notamment le rôle des tablettes tactiles dans le développement du jeune enfant pour d'autres, ils sont fréquemment perdus et ne savent plus comment se positionner.

Faire le point sur les relations des enfants aux écrans suppose de sortir du débat idéologique et de se fonder sur les travaux existants dans ce domaine. Les balises 3-6-9-12 proposées par le psychiatre Serge Tisseron constituent une feuille de route pour un bon usage des écrans. Ces balises ont été recommandées par l'Académie des Sciences dans son avis sur « L'enfant et les écrans » rendu en janvier 2013, et elles sont relayées par l'Association de Pédiatrie Ambulatoire. On peut les retrouver dans le livre de Serge Tisseron paru chez Erès :

« 3-6-9-12 : apprivoiser les écrans et grandir ».

Avant 3 ans

La prévention des usages excessifs des écrans à l'adolescence commence dès la crèche ! Et l'exemple vaut mieux que le discours car les tout-petits apprennent essentiellement par imitation.

Pas de télé pour les bébés !

Parce que toutes les études montrent les effets néfastes d'une consommation télévisuelle trop précoce et / ou trop intense, notamment

sur le développement du langage, le poids, la socialisation, l'intérêt pour les apprentissages, les capacités de concentration et le sommeil.

Et les tablettes tactiles que l'on nous vante ?

En fonctionnant sur le modèle « essayer pour voir », elles constituent le support d'écran qui est le plus en adéquation avec le rapport au monde du tout-petit. Toutefois elles ne sont aucunement indispensables à son développement, et éloignent le jeune enfant des seules

les autres dans un engagement affectif et émotionnel.

De 3 à 6 ans

Les repères narratifs sont encore en construction à cet âge.

Soyons très attentifs à ce que les enfants comprennent ce qu'ils voient sur les écrans !

En conséquence les formats de films choisis doivent être courts et les scénarii simples, sinon l'enfant est perdu, et risque d'être insécurisé.

pour mobiliser également leur intelligence narrative !

N'offrons pas une console de jeux personnelle à un enfant de moins de 6 ans !

Car à cet âge il joue pour gagner, de façon très stéréotypée et répétitive. Préférons les jeux en famille sur des consoles familiales : l'important n'est pas ce qui se passe dans l'écran, mais autour de l'écran en termes de relations et de bons moments partagés.

Dès cet âge, posons des repères clairs sur le temps d'écran ! Et invitons très tôt les enfants à créer leurs propres images : c'est la meilleure manière de leur permettre de prendre du recul face aux images qu'ils voient.

De 6 à 9 ans

L'enfant est trop jeune pour naviguer seul sur internet, car il n'a pas construit les repères fondamentaux qui lui permettront de ne pas s'y faire piéger : à savoir la distinction entre l'espace intime et l'espace public, et la notion de point de vue.

N'installons pas d'ordinateur ou de télévision dans sa chambre ! Les écrans doivent rester une source d'échange familial, et non quelque chose que l'on consomme en solitaire.

De 9 à 12 ans

Internet est un droit !

Mais affichons en bonne place **trois conseils pour un bon usage d'Internet :**

- Tout ce que l'on y met y restera éternellement et peut tomber dans le domaine public.
- Tout ce que l'on y trouve est indécidable, on ne sait jamais d'où cela vient, si c'est vrai ou si c'est faux.
- Enfin le respect du droit à l'image est fondamental : personne ne peut utiliser mon image sans mon accord et... je ne peux utiliser l'image de personne sans son accord !

Après 12 ans

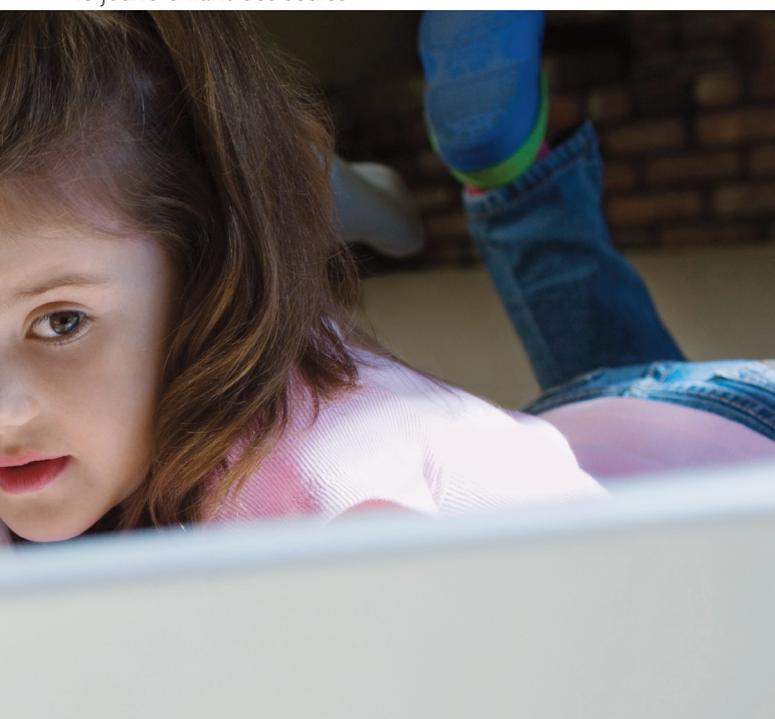
C'est l'âge des premiers téléphones mobiles et des réseaux sociaux.

Continuons à parler avec nos adolescents des usages qu'ils font des écrans, de ce qu'ils y voient.

Mettons-les en garde contre :

- le cyber harcèlement,
- la pornographie,
- le téléchargement illégal.

Négocions avec eux un temps d'écran hebdomadaire, une charte pour un bon usage familial des outils numériques, et évitons toute possibilité de connexion nocturne depuis leur chambre. ■



activités véritablement utiles à son âge : à savoir interagir avec l'environnement avec son corps et ses 5 sens, et interagir avec

Les écrans mobilisent surtout l'intelligence visuo spatiale : **invitons les enfants à parler de ce qu'ils voient sur les écrans,**

VOTRE SANTÉ



De saines habitudes...

Votre petit bout grandit, sa découverte du monde continue de plus belle.

C'est durant cette période clé que vous lui apprendrez les règles d'une bonne hygiène de vie par l'alimentation, l'activité physique... La santé n'est pas uniquement une affaire de grands !

En lui donnant dès aujourd'hui de saines habitudes, vous préservez

son capital santé. Si vous avez parfois du mal à le comprendre, à canaliser son énergie débordante ou au contraire à l'ouvrir aux autres, pensez que bouger, se mesurer et apprendre à respecter les autres, partager des activités riches en émotions, sentir grandir la confiance en soi, développer le goût de l'effort, sont les acquis que le sport et les promenades en plein air dispensent avec largesse. ■

VOTRE QUOTIDIEN

semaine européenne de la vaccination

Du 25 au 30 avril a eu lieu la 10^e édition de la semaine européenne de la vaccination.

C'est l'occasion pour tous de faire vérifier son carnet de santé auprès d'un professionnel de santé de votre choix.

Mettre à jour les vaccinations (coqueluche, grippe, rougeole...) c'est aussi protéger les nouveaux nés et les nourrissons. ■

LE DÉPARTEMENT
EST À VOS CÔTÉS

CONTACTS

Numéros de téléphone
et sites Internet utiles

- Caisse d'Allocations Familiales : www.caf.fr
Tél. 0 820 25 06 10
- FEPEM
(Fédération du Particulier Employeur) :
Tél. 0820 024 324 (service salarié)
et 04 93 39 60 63 (service employeur)
- Inspection du travail :
Tél. 04 93 72 49 49
- Centre Pajemploi : www.pajemploi.urssaf.fr
Tél. 0 820 00 72 53
- Impôts service : www.impôts.gouv.fr
Tél. 0 820 32 42 52
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie :
www.ameli.fr
Tél. 0 820 904 130
- Assedic : www.pole-emploi.fr
Tél. 0 811 01 01 06 pour un accueil
téléphonique, ou 0 890 642 642 pour
une attestation, des informations sur un dossier
ou une actualisation
- Ufnafaam : www.ufnafaam.fr
- Travail Info Service : Tél. 0825 347 347
- École des parents et maison des enfants
26 rue François de Paule Nice
ecoledesparents@departement06.fr

NUMÉROS UTILES

Relais départemental
petite enfance
et Point Info Famille

Délégation enfance, famille,
parentalité
Service départemental de
protection maternel et infantile
Département
des Alpes-Maritimes
BP 3007 - 06201 Nice cedex 3
Tél. 04 97 18 70 82
Courriel :
relaissamat@departement06.fr
Site internet :
www.departement06.fr

SOS Médecins :

0 810 850 101

Médecins d'urgence :

04 93 52 42 42

Médecins de garde :

04 93 53 03 03



■ Samedi 11 juin

Beausoleil « Forum de l'enfance »
Parc du Devens de 10 h à 16 h

■ Jeudi 23 juin

Sospel « Forum de l'enfance »
Hôpital Saint-Eloi de 10h à 14h

■ Mardi 14 juin

Saint-Etienne de Tinée
« Café parents » à 18 h

La fête de l'art
se déroulera
à La Gaude

■ L'exposition se déroulera
du **mercredi 22 au**
jeudi 30 juin à La
Coupole.

La journée de l'art
s'effectuera le mercredi
29 juin toute la journée,
dans le jardin de La Coupole.



ETAPE

PETITE ENFANCE



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

ÉCRIRE À ERIC CIOTTI
Député,

Président du Département des Alpes-Maritimes
BP 3007 • 06201 Nice CEDEX 3
Tél. : 04 97 18 60 00
courriel : contact@departement06.fr
www.departement06.fr

Directeurs de publication : PHILIPPE BAILBÉ - ÉLODIE LACROIX - Rédacteur en chef : GÉRALDINE JOURDAN - Infographie : ANNE CEILLIER - Département des Alpes-Maritimes - B.P. 3007 - 06201 NICE CEDEX 3..
ISSN 2104-0567 - Dépôt légal : décembre 2009 - Document consultable et téléchargeable sur le site du Département des Alpes-Maritimes : www.departement06.fr

Crédits photos : © DÉPARTEMENT06 / AFP - J.-C. MAGNET / PHOVOIR / THINKSTOCKPHOTOS / GETTY IMAGE / POLE COMPANY / FOTOLIA.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant, par voie postale, au Correspondant Informatique et Liberté - Département des Alpes-Maritimes - B.P. 3007 - 06201 Nice CEDEX 3.

